

LA CONSTRUCTION LYONNAISE

Journal bi-mensuel

ARCHITECTURE — GÉNIE CIVIL — TRAVAUX PUBLICS



CHRONIQUE MENSUELLE

Les illusions. — Le petit et le grand kaléidoscope. — Psychés de huit cents kilogrammes. — Une leçon d'optique. — Le Palais des mille et une nuits

On se complait aux illusions à tout âge et d'ailleurs tout n'est que mirage et illusion. La Fortune, le Bonheur, le Progrès ; la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, cette trilogie, véritable écrin de l'humanité, tout cela n'est que chimère et illusion.

La fortune quand on la possède est fugitive et n'est toujours que relative si l'on veut la comparer à celle du grand Baron ; le bonheur, s'il existe, n'est que le fruit d'une imagination complaisante et d'un caractère facile à contenter ; le progrès est une vaste entreprise de fumisterie à l'usage des gogos ; la liberté est une belle statue, l'égalité une adorable plaisanterie et la fraternité quelque chose de très désirable, mais on ignore encore comment c'est fait.

L'illusion, comme le rêve, est donc le propre de l'homme et l'éminent architecte du palais de l'électricité, M. Hénard, qui a imaginé la Salle des Illusions, à l'Exposition universelle, savait bien ce qu'il faisait en donnant satisfaction à ce besoin inné de l'irréel, de l'insaisissable dont l'humanité aime à se bercer.

Aussi le succès de cette attraction a-t-il été colossal. Dans la Salle des Fêtes qui donne accès au Palais des Illusions, situé entre ce hall immense et le Palais de l'Électricité, on avait établi pour canaliser le public, une double rangée de barrières, remplie d'un flot humain qui se déroulait dans la salle comme les anneaux multiples d'un boa monstrueux. Pour pénétrer dans la Salle des Illusions il fallait avoir la patience de faire queue pendant plusieurs heures et souvent la séance était close quand on arrivait au port longtemps rêvé.

Il faut dire aussi que ce qui contribuait puissamment au succès du spectacle, c'est qu'il était gratuit ; c'était d'ailleurs la seule attraction de l'Exposition qui pouvait être accessible, sans bourse délier. L'affluence était même si considérable que l'Administration, pour satisfaire aux réclamations des milords qui ne voulaient pas s'astreindre au supplice de la queue, avait réservé ces derniers temps, certaines heures où l'on devait payer cinq francs et dix francs avec papillons, disait la circulaire administrative.

* *

Expliquons donc, pour ceux qui n'ont pu le voir, ce que c'est que ce fameux Palais des Illusions.

Les enfants savent souvent se confectionner à peu de frais un jouet qui peut être considéré jusqu'à un certain point comme un palais d'illusions en miniature : un bonnet d'évêque en papier, emmanché à l'extrémité d'un tube de même matière et rempli à moitié de menus objets diversement colorés, constitue tout l'appareil. En plaçant son œil à l'orifice libre du tube, l'enfant voit, ou croit voir, encore une illusion, des images qui changent d'aspect suivant l'arrangement des fragments modifiés par l'agitation du tube.

Cet instrument est en réalité un kaléidoscope réduit à sa plus

simple expression ; mais le véritable appareil est fondé sur la propriété que possèdent les miroirs inclinés, en plus ou moins grand nombre, de multiplier les images des objets éclairés. Le tube doit donc comporter de petites glaces intérieurement ; on aperçoit dès lors, à la fois, les petits objets placés dans l'appareil et leurs images symétriquement disposées dont l'ensemble forme des dessins très variés et d'un aspect souvent inattendu.

La Salle des Illusions est donc un immense kaléidoscope. Qu'on se représente une chambre à six pans, dont le périmètre hexagonal est circonscrit à un cercle de 22 mètres de diamètre. Chaque panneau est encadré par une arcade de style mauresque, supportée par deux demi-colonnes en opaline d'un ton laiteux. Sur les six arcades repose la coupole en staff qui en réalité est suspendue à une série de fermes rayonnantes en fer, lesquelles prennent leur appui sur les parois en maçonnerie de la salle.

Les arcades et la coupole, dentelées et sculptées, richement décorées d'ornements dorés et harmonieusement colorées, les lustres servant à l'éclairage, les 3.466 lampes incandescentes disposées en lianes et en bouquets, constituent les divers objets qui doivent être reproduits, multipliés, symétriquement composés, par le jeu des glaces.

Celles ci sont nécessairement placées contre les panneaux et encadrées par les arcades et forment ainsi chacune un miroir de 11^m 10 de largeur sur 15^m 50 de hauteur. Bien entendu, de pareilles psychés n'ont pu être formées d'une seule pièce, elles ont dû être construites par douze glaces partielles, portées par des châssis en fer de 4^m 70 sur 2^m 86 et pesant chacun 800 kilogrammes.

On conçoit que la pose de ces miroirs ait présenté d'assez grandes difficultés, car il était indispensable, pour que les lignes d'architecture de la salle ne soient pas déformées par les réflexions successives et que l'illusion fût complète, que les faces antérieures des diverses glaces d'un panneau fussent rigoureusement situées dans le même plan vertical ; que l'ensemble en un mot ne constituât qu'une seule et unique surface géométriquement plane.

On est arrivé au résultat le plus satisfaisant par un mode ingénieux de suspension des miroirs. A cet effet, les châssis ont été munis dans les deux angles supérieurs de tourillons en fer, formant comme une sorte de tringle horizontale qui vient reposer simplement sur les crochets de suspension. Ceux-ci sont portés par la tige filetée de consoles, fixées sur des contreforts, construits en avant des murs intérieurs de la salle.

Les miroirs, ainsi librement suspendus, se placent naturellement dans la position verticale, mais il faut encore les amener exactement dans le plan vertical commun et dans l'intervalle qu'ils doivent occuper entre deux miroirs voisins dont ils ne seront séparés que par un jeu de deux millimètres. On agit alors sur l'écrou de la tige filetée de la console pour la faire avancer ou reculer dans sa douille, de manière à produire la coïncidence voulue des plans verticaux ; quant au mouvement latéral, il est obtenu en agissant sur l'un des tourillons filetés du châssis qui détermine, au moyen de ses joins de butée, le déplacement vers la droite ou la gauche du système sur ses crochets.

* *

Les six grandes glaces ainsi disposées, suivant les faces d'un prisme hexagonal produisent à la fois, au point de vue optique, les effets des glaces inclinées et ceux des glaces parallèles. Deux glaces consécutives, formant entre elles un angle de 120 degrés,

déterminent par réflexion la triple reproduction des objets ; chaque colonne donne deux images qui forment trois colonnes isolées avec l'objet lui-même ; celles-ci semblent supporter à leur tour trois chapiteaux, sur lesquels vient reposer une triple arcade

D'autre part, le prisme de glaces se compose de couples de miroirs opposés, parallèles deux à deux ; or les glaces parallèles ont la propriété de se renvoyer les images par réflexions successives qui se multiplient en s'éloignant indéfiniment. Il s'ensuit que les colonnes et arcades *tripartites* se multiplient d'une façon fantastique, en formant une perspective de galeries sans fin, offrant une forêt de colonnes triples, d'enchevêtrement d'arcades qui vont se perdant vers des régions inaccessibles, donnant l'impression d'un palais avec dimensions incommensurables qui prend les proportions même d'un vaste univers.

A ces perspectives sensationnelles viennent se joindre la fantasmagorie des jeux de lumière ; les colonnes d'opaline se revêtent de teintes diaprées, imitant les tons des jaspes et des marbres les plus rares ; les rampes des portiques s'illuminent de couleurs changeantes à la volonté du Génie des illusions, les lianes et les bouquets de lampes projettent leurs lueurs incandescentes de toutes les teintes de l'arc-en-ciel, comme les éblouissements d'un brillant feu d'artifice.

L'éclairage est complété par quatre puissants foyers électriques à arc suspendus à la voûte de la coupole et croisant leurs feux verticaux avec ceux projetés de bas en haut par six autres foyers intenses, placés au-dessous du plancher de la salle et dissimulés au moyen d'écrans circulaires.

* *

On a vu que le spectacle payant ou plutôt payé, comme il serait plus exact de le dire, comporte un programme avec ou sans papillons. Ceux-ci constituent à proprement parler un hors d'œuvre complètement distinct du spectacle kaléidoscopique. L'obscurité étant faite dans la salle, on expose aux jets lumineux des six lampes à arc, autant de papillons de large envergure, avec ailes irisées des plus brillantes couleurs, s'agitant de mouvements rapides dans les régions supérieures de la voûte.

Les jeux variés de lumière s'obtiennent, comme pour les fontaines lumineuses, au moyen d'un clavier de commutateurs électriques d'un type spécial qui permettent d'obtenir avec une instantanéité absolue les ruptures et fermetures de circuits qui doivent faire varier les effets lumineux, tant par le nombre des lampes éclairées que par la diversité des couleurs.

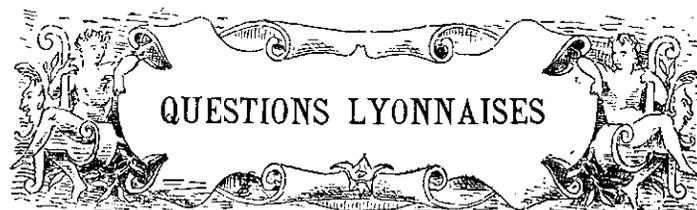
C'est un palais enchanté et qu'à cause même ou en dépit de ses quatre mille lampes on peut traiter, sans exagération, de palais des Mille et une Nuits.

Ce spectacle est des mieux réussis et fait le plus grand honneur à l'imagination et au talent de ses initiateurs. Généralement, les illusions coûtent cher ; ici, l'on peut s'en repaître à satiété, sans que cela ne coûte rien, à l'œil, c'est le cas de le dire.

Les visiteurs de l'Exposition emporteront certainement une agréable impression et un durable souvenir de ce spectacle. Souhaitons au laboureur qui a laissé un moment le soc de sa charrue rouiller dans le sillon, pour aller visiter l'Exposition, qu'il voie réellement ses moissons se multiplier comme dans le champ du kaléidoscope et que de même le nombre et les jours des abonnés de *la Construction lyonnaise* se maintiennent en progressant au delà de toute espérance et de toute prospérité.

DARYMON.

Le tableau des Travaux en cours d'exécution paraissant régulièrement dans le numéro du 16 de chaque mois, MM. les Architectes et Entrepreneurs qui veulent bien nous communiquer des renseignements sur leurs Travaux sont priés de nous les faire parvenir avant le 13 de chaque mois, dernier délai, pour en permettre l'insertion dans le numéro.



VILLEURBANNE INDUSTRIEL

ET LA FUTURE GARE A MARCHANDISES

La Construction lyonnaise a déjà signalé, à maintes reprises, les sérieuses raisons qui militent en faveur du projet de transfert de la gare des marchandises de la Part-Dieu au quartier du Tonkin, projet qui a été présenté par la Chambre de commerce et qui a reçu l'approbation unanime de la population lyonnaise.

Le transfert de cette gare aurait encore un grand avantage dont on n'a pas encore parlé. Il permettrait de créer utilement une voie ferrée de raccordement industriel qui desservirait, sur l'étendue des communes de Villeurbanne, les Charpennes, Cusset, les nombreuses usines déjà établies et attirerait l'établissement de nouvelles industries dans cette partie de la banlieue, si propice aux installations depuis le fonctionnement de la Société de Jonage.

Ce raccordement pourrait s'établir facilement, au débouché nord de la gare projetée, en suivant d'abord les terrains du Grand-Camp, puis en pénétrant plus directement dans le quartier des Charpennes, vers la partie non entièrement bâtie, pour rejoindre Cusset et Villeurbanne et, au besoin, se souder à la ligne de l'Est de Lyon.

On aurait ainsi le circuit de ceinture qui avait été si vivement réclamé, il y a quelques années, par un certain nombre de nos commerçants et industriels, lorsqu'on discutait encore sur le tracé à adopter pour la suppression des passages à niveau. Le circuit alors proposé n'a pas été et ne pouvait être adopté, car les promoteurs du projet avaient la prétention d'y faire circuler les trains de voyageurs de la direction de Genève, ce qui aurait produit une augmentation de parcours bien inutile, qui se serait traduite par du temps perdu et une augmentation de taxe pour les voyageurs sans aucune compensation sérieuse.

Mais la question change de tout au tout quand on se borne à établir un circuit pour le raccordement des usines à la grande gare des marchandises et, à ce point de vue, l'opération ne saurait être mauvaise, les taxes annuelles que payeraient les intéressés devant largement suffire à servir l'intérêt et l'amortissement du capital d'établissement et à payer les autres frais.

D'ailleurs, le tracé tel que nous l'indiquons et qui aurait au plus 3 kil. 500 serait moitié moins long que celui qui aurait été nécessaire pour la déviation de la grande ligne de Genève, car il s'arrête ainsi à la ligne de l'Est, vers la gare de Villeurbanne ou de Décines. D'autre part, ce raccordement pourra être établi en grande partie avec une seule voie, et en courbes très prononcées puisqu'il ne sera pas parcouru par des trains en vitesse. Donc, de toutes manières, la dépense sera relativement très faible et il est même probable que la plupart des propriétaires de terrains traversés feraient des conditions très avantageuses.

Le projet que nous proposons nous semble donc faisable, d'autant plus qu'il pourrait également s'exécuter si la gare des marchandises n'était pas transférée au Tonkin ; le raccordement se ferait au même point, mais les trains d'usines auraient à faire en plus, sur la grande voie, le parcours depuis le Grand-Camp jusqu'à la Part-Dieu.

Nous soumettons ce projet aux Municipalités intéressées, particulièrement à celles de Villeurbanne et de Cusset, qui retireraient immédiatement le plus grand profit par sa réalisation. De même, la ville de Lyon y gagnerait, car ce raccordement attirerait dans la banlieue lyonnaise des industries nouvelles qui ne s'y établiraient pas sans ces facilités.

SINED.

La limitation des heures de travail dans le bâtiment

La Chambre syndicale et professionnelle des Entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics de la ville et de l'arrondissement d'Auxerre vient d'adresser aux sénateurs et députés du département de l'Yonne une protestation contre la loi du 30 mars 1900, sur la limitation des heures de travail.

La Chambre syndicale demande que les ouvriers du bâtiment et des travaux publics ainsi que les jeunes ouvriers et apprentis puissent faire douze heures de travail dans la bonne saison.

Voici, d'ailleurs, les conclusions de cette protestation, signée par le Syndicat des Entrepreneurs et approuvée par le Syndicat des Ouvriers du bâtiment.

La Chambre syndicale et professionnelle des Entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics de la ville et de l'arrondissement d'Auxerre a adopté les conclusions suivantes :

Qu'un article additionnel soit ajouté à la loi du 30 mars 1900 ainsi conçu : « Pour les ouvriers adultes appartenant à la corporation du bâtiment et des travaux publics, la journée de ces ouvriers ne pourra excéder douze heures de travail, lors même qu'il serait occupé avec eux des jeunes ouvriers et apprentis à partir de l'âge de seize ans. Pour les jeunes ouvriers et apprentis au-dessus de seize ans, appartenant de même à la corporation du bâtiment des travaux publics ne pourront être employés à un travail effectif de plus de douze heures par jour. »

Emet le vœu que l'article additionnel ci-dessus soit porté à la Commission du travail de la Chambre des Députés.



L'INDUSTRIE DU BATIMENT

— SUITE —

IV. CHARPENTIERS ET MENUISIERS

Origine de la profession. — Le travail du bois, maintenant divisé en diverses professions : charpentier, menuisier, ébéniste, charron et carrossier, était autrefois exercé par les mêmes mains. Quand les métiers se sont spécialisés, l'ouvrier que nous appelons charpentier, avait nom « chapuis ». C'est au XVI^e siècle que, par anomalie, chapuis a disparu devant charpentier ; car ce dernier mot, *carpentarius*, signifie proprement charron.

La confusion entre les attributions du charpentier et du menuisier a persisté à Lyon, même après l'érection de deux corporations distinctes. Le métier de charpentier, tel que nous l'entendons, ne pouvait, en effet, avoir ici la même importance qu'en certaines régions, où le gros œuvre des maisons consistait en une carcasse de bois, dont les ajours étaient ensuite remplis au moyen d'un blocage de pierraille et de plâtre.

Nos maisons de ville ont toujours été construites en pierre ; rarement l'escalier est en bois ; la couverture plate ne fournit pas matière à des charpentes compliquées. Les charpentiers lyonnais, trop à l'étroit dans les travaux de construction, ne pouvaient abandonner complètement la confection des tables, banes, coffres, portes et croisées.

C'est au commencement du XVII^e siècle, 1614, que se forme la communauté des menuisiers en bois, ainsi nommés parce qu'ils font plus spécialement les menus ouvrages. Le terme de menuiserie n'était pas propre à l'art du bois : il y avait par exemple, les orfèvres en menuiserie, par opposition à ceux qui faisaient la grosserie.

Les charpentiers avaient pour patron « Monsieur saint Joseph » ;

les menuisiers prennent sainte Anne pour patronne. Dans les deux métiers, l'apprentissage est de quatre années. L'épreuve du chef-d'œuvre, pour la réception des compagnons est restée de rigueur, quoique les statuts n'en parlent pas : chacune des communautés s'en remet aux usages des devoirs compagnonniques auxquels les ouvriers sont affiliés.

Les deux corporations vivent en paix et ne fournissent aucun exemple de ces contestations et procès si fréquents entre métiers dont les productions se confinent. De bonne heure, les menuisiers avaient renoncé à interdire aux charpentiers la confection des boiserie et des meubles. Un article des statuts, confirmé par arrêt du Parlement, en 1666, fait cette seule réserve que les charpentiers ne pourront faire ni vendre des tables « qui se tirent ou se brisent dans leur rondeur, » des chaises, escabelles et bancs « propres à être garnis en tapisserie », et que les buffets, cheminées et coffres livrés par eux seront « sans sculpture ».

Il convient de noter que les anciens menuisiers lyonnais étaient de véritables artistes : les Coysevox, les Coustou, les Perrache sont sortis d'une boutique de menuisier.

Depuis 1555 jusqu'en 1703, date de l'achat par la ville de Lyon, des premières pompes, fabriquées à Amsterdam, le service d'incendie était fait par un corps de douze maîtres charpentiers, six pour le côté de Fourvière, six pour le côté Saint-Nizier, disposant chacun de cinq hommes, afin de porter secours.

Lors de la suppression des corporations, il existait 415 maîtres charpentiers, 660 compagnons, 420 apprentis, soit un effectif de 1495 hommes. Parmi les apprentis étaient probablement comptés les jeunes ouvriers que les règlements obligeaient à rester chez leur maître un an après la fin de l'apprentissage, le temps de préparer leur chef-d'œuvre.

Mais il y avait seulement 15 maîtres menuisiers en meubles, ce qui donne à supposer que la boiserie et l'huissierie étaient l'œuvre des charpentiers ; 12 maîtres menuisiers en voitures, et 20 compagnons menuisiers. Dans ce nombre ne figurent pas les ébénistes, dont il sera fait mention à l'article *Ameublement*.

Conditions du travail. — Les conditions du travail sont un peu différentes pour les deux professions.

Le charpentier ignore, pour ainsi dire, le travail d'atelier : il ajuste ses pièces de bois sur place, au fur et à mesure de la pose. Travaillant à découvert, il est plus sujet aux arrêts pour cause d'intempérie ; les accidents résultant de la profession sont plus fréquents.

Cette profession est restée très attachée à l'institution du compagnonnage. L'affiliation des charpentiers à deux associations différentes et par conséquent rivales : les *Compagnons passants* et le *Devoir de liberté*, est une preuve de l'intérêt qu'ils portaient à l'institution.

Ils en ressentent et en ressentent encore une excellente influence. Les anciens ont à cœur l'instruction des jeunes ; le sentiment du devoir professionnel est très vivace chez tous ; l'ouvrier paresseux ou négligent est vite mis à l'index et, au besoin, éliminé par ses pairs.

C'est un des métiers où le tour de France est resté en vigueur.

Les irrégularités inhérentes au travail des charpentiers et les interruptions forcées qu'il subit, font aux ouvriers de ce métier une nécessité de se déplacer d'une ville à l'autre. Toutefois le nombre des nomades n'excède pas, aujourd'hui, le tiers de l'effectif total.

Pour les ouvriers menuisiers, le travail offre plus de régularité et de stabilité. Il y a toute une série d'opérations préparatoires, qui sont exécutées d'avance à l'atelier et, comme la pose des pièces préparées se fait à couvert, il n'y a pas de suspensions causées par le mauvais temps.

La profession de menuisier, qui s'élevait autrefois à la hauteur d'un art véritable, est encore, des professions du bâtiment, celle

qui exige le plus de savoir chez l'ouvrier. Aussi, les cours d'instruction professionnelle pour menuisiers sont ils toujours les plus fréquentés.

Il ne se fait plus d'apprentis en ville, sauf chez quelques petits patrons, travaillant seuls ou avec un ouvrier.

Importance de la profession. — Nous avons vu que, lors de la suppression des maîtrises, la communauté des charpentiers comptait environ 1500 personnes. Le nombre était tombé à un millier, au commencement du siècle; 750 maîtres, 200 compagnons et 49 apprentis. Tenons compte que les maîtres charpentiers faisaient presque tous de la menuiserie.

Actuellement, l'état des deux professions présente les chiffres suivants :

Entrepreneurs charpentiers	65
Ouvriers	500
Entrepreneurs menuisiers	125
Patrons travaillant seuls ou avec 1 ou 2 ouvriers	320
Ouvriers	1.600

Une profession annexe de celle des charpentiers est celle des scieurs de long. L'emploi du sciage mécanique en a diminué le nombre, mais il en existe encore une centaine, travaillant soit aux pièces, soit à la journée.

La substitution des charpentes de fer au bois n'est point encore entrée dans les habitudes lyonnaises pour les constructions ordinaires, mais elle tend à se généraliser pour les édifices et les bâtiments industriels.

Il n'en résulte point de modification sensible pour les charpentiers; ceux-ci restent chargés de la pose des pièces métalliques, du « levage », comme on dit en terme du métier. Pas davantage l'emploi des procédés mécaniques de sciage ne semble avoir modifié l'ancien état, sauf en ce qui concerne les scieurs de long. Mais la menuiserie, depuis quelques années, a vu s'introduire certains produits mécaniquement, qui représentent une diminution dans le nombre des bras occupés, qu'on peut évaluer au sixième.

35 maîtres charpentiers et 58 menuisiers font partie de la Chambre syndicale des entrepreneurs de bâtiments.

Le Syndicat des ouvriers charpentiers compte une centaine de membres et celui des menuisiers environ deux cents.

Salaires. — L'ouvrier charpentier a toujours été un des mieux rétribués du bâtiment. Son travail exige une force physique qui n'en permet pas l'accès à tous; il encourt plus que d'autres les risques d'accident et de mort, enfin ses habitudes de déplacement lui permettent mieux qu'à personne de suivre les lois de la demande.

Au milieu du siècle, la journée de douze heures lui était payée 4 francs. La durée du travail s'est successivement abaissée à onze et à dix heures, pendant que le prix montait à 5, 6, 7 francs et même plus. Les scieurs de Lyon gagnent de 55 à 60 centimes l'heure.

Une amélioration correspondante s'est produite pour les menuisiers; mais moins maîtres de la situation que les charpentiers, les menuisiers ont cru devoir plus d'une fois recourir à la grève, sans que le moyen leur ait toujours réussi.

La journée qui, avant 1850, était payée 3 francs pour douze heures de travail, s'élève à 3 fr. 50. En 1836, elle est de 4 francs, et le temps de travail réduit à 11 heures. En 1877, réduction à dix heures, et le salaire moyen monte graduellement à 4 fr. 50, 5 et 6 francs. Quelques ouvriers obtiennent 6 fr. 50, tandis que d'autres restent en dessous de la moyenne. C'est une des professions où la capacité personnelle de l'ouvrier est le plus facile à constater et a le plus d'influence sur la production.

Plusieurs fois, les ouvriers menuisiers ont tenté d'obtenir par la grève la suppression du travail aux pièces; la réussite n'a jamais été que partielle. Au cours de la grève des maçons, en 1897, un millier de menuisiers, se solidarissant avec les grévistes, suspendi-

rent leur travail le 28 juin, mais le mouvement n'aboutit pas et la grève se termina le 4 juillet.

Plus récemment, une grève de 1000 ouvriers a été déclarée chez 130 patrons, le 8 mai 1899, à l'effet d'obtenir une augmentation de salaire. Elle s'est terminée le 10 juillet, après cinquante journées de salaire perdues, sans que les grévistes aient rien obtenu.

V. AMEUBLEMENT

Origine de la profession. — L'art de l'ébéniste, à l'origine, n'a différé de celui du menuisier qu'en ce qu'il s'appliquait à l'ébène et aux autres bois des îles, et qu'il ne produisait, en raison de la rareté de la matière, que des meubles de prix.

Une ordonnance consulaire du 30 décembre 1701 est le plus ancien document qui concerne cette catégorie d'artisans. Aux termes de cette ordonnance, les ébénistes « qui se sont établis sans aucuns règlements » sont « pour un bien de paix », et demeureront « unis et incorporés à la communauté des menuisiers, pour ne composer à l'avenir qu'un seul et même corps ».

Mais la distinction entre les deux professions s'accuse à mesure que le meuble plaqué prend une place plus grande dans la consommation. Après l'édit de 1777, les ébénistes sont réunis aux tourneurs, luthiers, tabletiers et faiseurs de parasols. Les derniers rôles de la corporation, à côté des 15 maîtres menuisiers et des 20 compagnons cités plus haut, accusent 46 maîtres ébénistes et 90 compagnons.

(A suivre.)

A. BLETON.

HOTEL PARTICULIER BOULEVARD DU NORD

Lors de la mise en vente des terrains domaniaux en bordure sur le parc de la Tête-d'Or, il fut stipulé que les acquéreurs ne devraient y élever que des constructions ayant un caractère architectural et ornemental et que, pour ne pas arrêter la perspective sur un mur, les immeubles devraient être clos seulement d'une grille du côté du parc. On ne saurait trop approuver cette clause, dont les habitants seront d'ailleurs les premiers à bénéficier, puisque le parc paraîtra ainsi la prolongation de leur propre domaine; nous aurons ainsi, moins grandiose et moins luxueux, un quartier coquet et élégant comme celui qui avoisine à Paris le parc Monceau.

Parmi les constructions de cette nature qu'on est en train d'élever, nous signalerons l'hôtel de M. A. Simon, dont l'architecte est M. Géry. La disposition intérieure, dont on pourra juger par les plans que nous donnons aujourd'hui, le style Louis XIV de l'édifice, dont nous publierons prochainement la façade, méritent et retiennent l'attention.

La façade sur le boulevard du Nord mesure 21 mètres environ, y compris le passage à voitures à gauche, par 15 mètres de profondeur. La façade postérieure, donnant sur le parc de la Tête-d'Or, est beaucoup plus mouvementée comme lignes et comme décoration que celle sur le boulevard. De ce côté un gracieux perron de 4 mètres de large et régnant sur la longueur de la façade donne accès à la terrasse qui prend vue sur le parc. Les façades sont ornées de sculptures dues au ciseau de MM. Pivot et Penelle, auxquels est due l'ornementation de nombreux immeubles lyonnais; ils ont été également chargés de la fourniture du staff.

On entre au rez-de-chaussée par la porte formant pavillon sur la façade boulevard du Nord où intérieurement l'on trouve le départ d'escalier en pierre d'Hauteville donnant accès au vestibule, sur lequel s'ouvrent le salon, la salle à manger, la salle de billard, le cabinet, cuisine-office, et dépendances.

Un large escalier en vieux chêne traité dans le style Henri II fait suite à l'escalier d'entrée et conduit au premier étage composé de chambres bien distribuées, largement aérées, munies de tout

le confort moderne, salle de bains, éclairage électrique, lingerie, toilette, etc.

Le deuxième étage, où se trouvent aménagées trois chambres à coucher, contient également chambres de bonnes et service.

Les travaux ont été commencés en octobre 1899 et sont presque terminés, ils ont été confiés à M. Clermont, entrepreneur général et chargé de la menuiserie. Mais à côté de lui il a su grouper des noms comme MM. J. Leblanc, pour la maçonnerie; Ternissier, pour la plâtrerie et peinture; Buclet, pour la serrurerie; Grépat, pour la charpente; Bouquet, directeur de la Société des carrières de Villebois, pour la pierre dure; Serin, pour la pierre tendre; le chauffage et la fumisterie ont été installés par M. Verguin; les marbres sortent de la maison Verzier et Guiguet.

SOCIÉTÉ D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU RHONE

COURS ET PROGRAMMES

Les cours d'enseignement professionnel pour l'exercice 1900-1901 s'ouvriront le lundi 1^{er} octobre et jours suivants. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Société, 1 place des Terreaux, tous les jours non fériés, de midi à 4 heures, et de 7 heures à 10 heures du soir, le dimanche de 9 heures à midi, où les inscriptions sont reçues dès à présent, et à partir de l'ouverture de chaque cours, dans son local spécial, aux jours et heures des leçons.

Il est perçu un droit d'inscription fixé à 3 francs pour la grande majorité des cours et à 6 francs pour certains cours spéciaux.

Voici l'heure et le lieu de ceux qui peuvent spécialement intéresser nos lecteurs.

Droit commercial. Professeur : M. Falconnet. Jeudi, de 8 heures à 10 heures. Première leçon le 4 octobre (*Lycée, rue de la Bourse*).

Ornement et figure. Professeur M. Cabane. Mardi, jeudi et vendredi, à 8 heures. Première leçon le 2 octobre (*3, rue Sainte-Marie-des-Terreaux*).

Géométrie descriptive et coupe des pierres. Professeur : M. Barbier. Mercredi et samedi, à 8 heures. Première leçon le 3 octobre. — *Résistance des matériaux.* Professeur : M. Novat. Dimanche, à 10 heures 1/2 du matin. Première leçon le 7 octobre (*Ecole La Martinière*).

Electricité industrielle, 1^{re} année. Professeur : M. Hautier. Mardi, de 8 heures à 10 heures. Première leçon le 2 octobre. — *Electricité industrielle, 2^e année.* Professeur : M. Hautier. Vendredi, de 8 heures à 10 heures. Première leçon le 5 octobre. — *Trait de charpente, 1^{re} année.* Professeur : M. Pertuzet. Mardi et jeudi, de 8 heures à 10 heures. Première leçon le 2 octobre. — *Trait de charpente, 2^e année.* Professeur : M. Pertuzet. Mercredi et vendredi, de 8 heures à 10 heures. Première leçon le 3 octobre (*Guillotière, rue Chaponnay, 63*).

Dessin pour les menuisiers, 1^{re} année. Professeur : M. I. Joly. Lundi et jeudi, à 8 heures. Première leçon le 1^{er} octobre. — *Dessin pour les menuisiers, 2^e année.* Professeur : M. I. Joly. Mardi et vendredi, à 8 heures. Première leçon le 2 octobre (Une section distincte, avec programme spécial, comprendra le dessin d'ébénisterie et d'ameublement). — *Epures au cordeau.* Professeur : M. L. Joly. Mercredi et samedi, à 8 heures. Première leçon le 3 octobre. — *Dessin pour les serruriers, 1^{re} année.* Professeur M. Coudant. Lundi et jeudi, à 8 heures. Première leçon le 1^{er} octobre. — *Dessin pour les serruriers, 2^e année.* Professeur : M. Coudant. Mardi et vendredi, à 8 heures. Première leçon le 2 octobre. — *Ornement au marteau.* Professeur : M. Villiot. Mercredi et samedi, à 8 heures. Première leçon le 3 octobre. — *Dessin pour les ferblantiers, tôliers, etc.* Professeur : M. Vatou. Mercredi et samedi, à 8 heures. Première leçon le 3 octobre. — *Dessin pour les tapissiers.* Professeurs : MM. Vigne et Lucas. Lundi, mercredi et jeudi, à 8 heures. Première leçon le 1^{er} octobre. — *Dessin pour les mécaniciens, 1^{re} année.* Professeur : M. Comberousse. Mercredi et samedi, à 8 heures. Première leçon le 3 octobre. — *Dessin pour les mécaniciens, 2^e année.* Professeur : M. Comberousse. Lundi et jeudi, à 8 heures. Première leçon le 1^{er} octobre (*Guillotière, rue Chaponnay, 63*).

Dessin pour les mécaniciens et chaudronniers. Professeur : M. Versailles. Mardi et vendredi, à 8 heures. Première leçon le 2 octobre (*Vaise, rue de Bourgogne, 5*).

Dessin pour les mécaniciens, 1^{re} année. Professeur : M. Joubard. Lundi et jeudi, à 8 heures. Première leçon le 1^{er} octobre. — *Dessin pour les mécaniciens, 2^e année.* Professeur : M. Joubard. Mercredi et samedi, à 8 heures. Première leçon le 3 octobre (*Oullins, Ecole communale*).

Nous donnons ci-dessous le programme des matières qui seront traitées aux leçons.

Cours de résistance des matériaux.

Introduction et notions préliminaires. — Rappel des conditions générales d'équilibre.

EXTENSION ET COMPRESSION

Hypothèses. — Lois et formules fondamentales. — Coefficient d'élasticité. — Représentation graphique. — Constantes utiles à connaître : poids spécifique, coefficient d'élasticité, limite d'élasticité et charge de rupture. — Choix des unités. — Charge pratique et coefficient de sécurité. — Résultats de l'expérience. — Comparaison du fer et de la fonte. — Calcul d'une tige. — Influence du poids de la tige. — Tige d'égalité résistance. — Calcul d'un pilier ou d'une colonne en maçonnerie. — Hauteur correspondant à la charge pratique.

GLISSEMENT TRANSVERSAL OU CISAILEMENT FLEXION PLANE

Définitions et hypothèses. — Formules fondamentales. — Valeurs des moments d'inertie des sections les plus usuelles. — Application des formules de la section plane aux cas les plus usuels : 1^o Poutre droite reposant sur deux appuis; 2^o Poutre encastrée à une seule extrémité ou à ses deux extrémités; 3^o Poutre encastree et appuyée. — Détermination de la section transversale d'une poutre. — Poutre droite reposant sur trois appuis de niveau. — Planchers en bois ou en métal. — Combles en bois ou en métal. — Ferme ordinaire. — Ferme Polonceau. — Poutres armées. — Flexion et compression des prismes posés debout; calcul d'un poteau en bois et d'une colonne métallique. — Calcul des aiguilles d'un barrage. — Solides d'égalité résistance.

RÉSISTANCE DES SURFACES

Vases cylindriques et sphériques pressés uniformément.

APPLICATIONS DE LA RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX

Boulons et rivets. — Poutres composées. — Treillis. — Vérification de la rivure. — Tabliers métalliques. — Epreuves; circulaires ministérielles. — Poutres, entretoises et longerons. — Sabots de friction et de dilatation. — Etude complète d'un cas particulier. — Chaudières cylindriques. — Réservoirs métalliques. — Câbles en chanvre. — Câbles métalliques. — Chaînes. — Ponts suspendus.

Cours de Géométrie descriptive.

Projections des points, des lignes et des surfaces les plus usuelles. Changements de plans de projections, rotations et rabattements. Problèmes sur la ligne droite et le plan. — Plans tangents aux surfaces. Intersections des surfaces par des plans et des surfaces entre elles. — Développement des surfaces.

Cours de coupe des pierres.

Introduction. — Plans tangents.

Murs. — Encoignure.

Tour ronde, droite ou en talus.

Plate-bande.

DES VOUTES

Berceaux : droits, biais, tournants.

Berceau coudé. Voûte d'arête et voûte en arc de cloître

Porte droite, biaise, en talus.

Porte biaise en tour ronde avec talus ratchetant un berceau.

Descente droite dans un mur en talus.

Descente biaise dans un berceau.

Voûte sphérique, elliptique.

Lunette droite dans un berceau.

Porte conique.

Trompe cylindrique soutenant une tourelle.

Biais passé.

Arrière-voitures.

Cours d'Electricité industrielle (1^{re} année).

I. — *Historique.* — Nature de l'électricité. — Conservation de l'énergie. — Formes et transformations de l'énergie. — Récepteurs.

II. — *Mesures.* — *Unités.* — Unité de travail. — Unité de puissance. — Relations des unités entre elles.

III. — *Courant électrique.* — Analogies mécaniques. — Corps conducteurs et non conducteurs. — Circuit électrique. — Potentiel. — Voltmètres. — Ampèremètres. — Quantité. — Intensité. — Puissance.

IV. — *Loi d'Ohm.* — Loi de Joule. Calcul des conducteurs. — Densité.

V. — *Piles électriques.* — Généralités. — Polarisation. — Piles à 1 et 2 liquides. — f. c. m. — Résistance. — Piles thermo-électriques. — Groupement. — Entretien. — Comparaison entre la pile et la machine à vapeur.

VI. — *Accumulateurs.* — Principe. — Emploi. — Montage. — Formation. — Charge et décharge. — Groupement. — Fabrication. — Entretien. — Capacité. — Avantages et inconvénients. — Durée.

VII. — *Magnétisme et électro-magnétisme.* — Magnétisme terrestre. — Aimants. — Lignes de force. — Champ magnétique. — Résistance magnétique. — Electro-aimants. — Construction des électro-aimants. — Hystérésis. — Courants de Foucault.

VIII. — *Machines dynamos.* — Machine élémentaire. — Collecteur. — Balais. — Angle de calage. — Forme d'induits. — Excitation. — Régulation. — Formes d'inducteurs. — Installation. — Couplage. — Mise en marche. — Arrêt. — Entretien et réparations. — Machines à courants alternatifs simples et polyphasés. — Excitation et couplage des machines à courant alternatif.

IX. — *Transformateurs.* — Principe. — Bobine de Ruhmkorff. — Utilité. — Installation. Construction. — Rendement. — Couplage.

X. — *Distribution,* — en série, — en dérivation, — par transformateurs, — par accumulateurs.

XI. — *Canalisations extérieures.* — Souterraines. — Divers systèmes de canalisation. — Pose. — Branchements. — Sectionnements. — Canalisation aérienne. — Précautions d'isolement. — Recherche et réparation des défauts.

XII. — *Canalisations intérieures.* — Branchements. — Coupe-circuits : fusibles et magnétiques. — Interrupteurs et commutateurs. — Pose des conducteurs. — Rencontre des conducteurs et des tuyaux d'eau et de gaz. — Vérification des installations. — Règlements de voirie.

Cours d'Electricité industrielle (2^e année).

I. — *Rappel des principes d'électricité.* — Loi d'Ohm. — Courants dérivés.

II. — *Propriétés magnétiques des métaux.* — Aimants. — Champs magnétiques. — Diverses valeurs du coefficient de perméabilité. — Circuit magnétique, ses lois. — Variation du coefficient de perméabilité du fer avec la température. — Phénomène d'hystérésis. — Calcul des pertes d'énergie par hystérésis.

III. — *Théorie des dynamos à courant continu.* — Calcul de la f. c. m. — Coefficient d'Hopkinson. — Relations entre la force magnétomotrice et le flux. — Courbe du magnétisme. — Potentiel au collecteur. — Décalage des balais. — Caractéristique des dynamos à excitation indépendante, des dynamos série, des dynamos en dérivation et compound. — Influence de la vitesse sur la f. c. m.

IV. — *Calcul d'une dynamo à courant continu.* — Calcul de l'induit. — Calcul des inducteurs. — Relations entre les dimensions d'une dynamo et ses constantes.

V. — *Rendement des dynamos.* — Rendement brut, électrique, industriel. — Procédés pour la mesure des puissances des dynamos.

VI. — *Réversibilité des dynamos à courant continu.* — Détermination du sens de rotation. — Calage des balais. — Puissance des électromoteurs. — Rendement des électromoteurs.

VII. — *Moteurs à courants alternatifs.* — Moteurs à courants alternatifs simples et polyphasés. — Moteurs synchrones. — Moteurs asynchrones. — Moteur à flux inducteur tournant. — Rendement des moteurs alternatifs.

Cours d'Eclairage électrique.

Histoire de l'électricité chez les anciens et les modernes. — L'électricité considérée comme l'une des formes de l'énergie se transformant en effets lumineux, calorifiques, mécaniques et chimiques. — Conducteurs électriques. — Lois d'Ohm. — Magnétisme. — Induction. — Théorie et construction des dynamos. — Entretien et réparation des dynamos. — Accidents et soins à donner aux blessés. — Lampes à arc et lampes à incandescence. — Transport de force par l'électricité. — Piles électriques, sonneries, téléphone, télégraphe.

Cours de Droit commercial pratique.

Du droit en général.

Du droit pour les commerçants. — Des commerçants : conditions de capacité. — Des actes de commerce. — Des contrats ou obligations conventionnelles en général. — Des preuves des contrats. — Des livres de commerce, des tailles. — Des effets de commerce. — Du paiement et de la prescription. — Du contrat de mariage et des principaux régimes. — Des sociétés. — Des commissionnaires et voituriers. — Des achats et des ventes. — Des assurances. — Des faillites et des banqueroutes. — Des privilèges et hypothèques ; du gage. — Des brevets d'invention, des marques de fabrique. — Des Bourses et Chambres de commerce. — Conseils de Prud'hommes. — Compétence des Tribunaux. — Notions de procédure, compétence des Tribunaux de commerce. — Procédure devant les tribunaux consulaires.

Cours de Dessin linéaire.

Notions préliminaires. — Instruments usuels dans la pratique du dessin linéaire.

Définitions géométriques. — Tracé des lignes perpendiculaires, parallèles, des angles, de la circonférence.

Droites proportionnelles. — Divisions des droites, des angles, des arcs, de la circonférence, etc.

Tracé des courbes : spirale, volute, ovale, hélice, etc. — Applications.

Tracé des figures géométriques : triangle, parallélogramme, polygone régulier.

Cercle, ellipse, etc. — Tracé des tangentes et sécantes.

Définitions et tracés des solides : prisme, cylindre, pyramide, cône, sphère.

Dessin de projection d'un point, d'une droite, d'une courbe, d'une surface et d'un solide, dans toutes ses positions.

Principes élémentaires de perspective. — Application au cube, à la pyramide, au cylindre, au cône, etc.

Reproduction de modèles à échelles variées. — Application à quelques problèmes.

Dessin de mémoire. — Dessin à main levée.

Cours d'Ornement et Figure.

Première année.

Etudes d'ornements à faible relief d'après le plâtre¹. Ombres raisonnées et à 45°.

Concours mensuels de mémoire en deux heures.

Deuxième année.

Etudes diverses d'ornements de tous styles de face et en perspective.

Décomposition et analyse en esquisses progressives d'un même ornement.

Comparaison des styles, sur relief et d'après la publication *l'Art pour tous* (cours écrit).

Essais de compositions d'ornements.

Concours mensuels de mémoire en deux heures.

Troisième année.

Etudes de bosse (figure et académie), d'après le plâtre, en six heures.

Mêmes études dessinées à contresens du relief, en quatre heures.

Mêmes études de mémoire en deux heures.

Concours mensuels en deux heures.

Eléments d'anatomie appliqués aux formes humaines.

Croquis d'ornements pris sur des monuments de la ville. — Visites de monuments au point de vue archéologique. — Croquis de paysage sur nature, dans les promenades d'été.

Concours de fin d'année (ornements en perspective, bosse et académie).

Concours spécial d'ornement perspectif et de figure exécuté en quatre heures, sous la surveillance du jury, sans les conseils et en l'absence du professeur.

Cours de Perspective.

Eléments de perspective d'observation ou à vue et de perspective linéaire ou géométrique. — Utilité de ces deux méthodes.

Etudes d'après des modèles en fil de fer, d'après des plâtres architecturaux, artistiques et des modèles de la collection du brevet supérieur.

¹ Le temps de chaque étude dans les trois années est toujours limité d'avance et très court.

Tracés d'ombres raisonnées, géométrales et perspectives.
 Etudes d'objets divers, au simple coup d'œil et sans mesure.
 Croquis de paysage sur nature, dans des promenades d'été.
 Principes, éléments et applications de perspective linéaire.

Cours de Dessin perspectif.

Eléments de perspective d'observation.

Etudes de quelques modèles en fil de fer, d'objets usuels sur nature, dont quelques-uns choisis dans la collection du brevet élémentaire et de quelques plâtres du brevet supérieur.

Cours de Dessin pour les Mécaniciens.

Première année.

Notions générales de dessin linéaire. — Dessin de projection, utilité de ce genre de dessin.

Exemples de projection d'un point, d'une droite, de solides dans différentes positions.

Sections coniques. — Intersections de surfaces de révolution cylindriques et coniques.

Croquis et dessins des distributions partiroirs dans les machines à vapeur, — — de différents systèmes de détente — —

Croquis et dessins d'ensemble d'appareils divers tels que :

Machines-outils, moteurs à vapeur, à gaz, à air, à eau, presse hydraulique, ventilateurs, etc., etc.

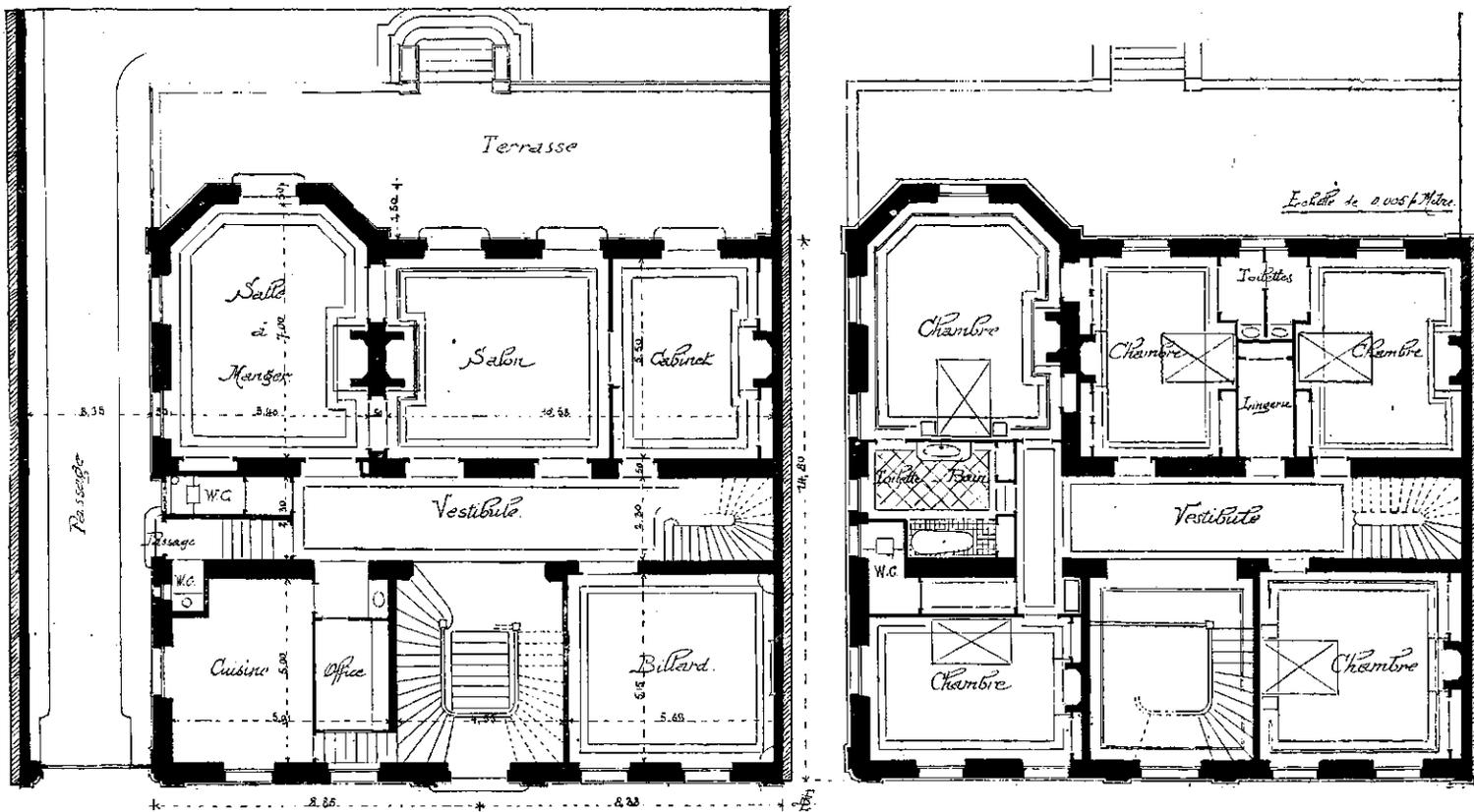
Cours de Dessin pour les Chaudronniers.

Croquis cotés à une échelle donnée et avec coupes des pièces de détail composant un appareil mécanique complet, tels que pompe, régulateur, machine à vapeur, etc. Dessin d'ensemble de ces appareils.

Croquis et dessins des principales transformations de mouvements.

Epures des sections coniques et des intersections de surfaces de révolution, développement de ces surfaces.

Application de ces épures aux divers tracés de chaudronnerie.



Hôtel particulier, boulevard du Nord
 ARCHITECTE : M. GÉRY.

Croquis cotés et dessins avec coupes à une échelle donnée d'organes simples de machines, d'après modèles.

Exercices pour déterminer le dessin ou projection d'un corps vu sous une nouvelle face, lorsqu'on a déjà deux vues ou projections de ce corps.

Croquis cotés d'après modèles et dessin des différentes pièces composant un appareil ou organe de machine, tels que :

Bielles, paliers, manivelles, excentriques, pistons, cylindres à vapeur, etc., etc.

Dessin d'ensemble des appareils ci-dessus, d'après les dessins des pièces de détail.

Tracé des hélices, des vis à filets carrés et triangulaires.

Tracé de l'ellipse et de la parabole.

Tracé pratique des engrenages droits, coniques et hélicoïdaux.

Deuxième année.

Croquis et dessins à une échelle donnée des pièces de détail de différents appareils tels que :

Cylindres à vapeur, régulateurs, injecteurs, pompes, etc., etc.

Dessins d'ensemble des appareils ci-dessus.

Tracé des cames.

Croquis et dessins des principales transformations de mouvement.

Cours de Dessin pour les Menuisiers.

Première année.

Premiers éléments et tracés géométriques.

Etudes des assemblages de tous genres.

Etudes de profils de moulures.

Application aux dessins de menuiserie, tels que :

Portes ordinaires, croisées, persiennes, revêtements de croisées et volets, intérieurs, boiseries à hauteur d'appui, chambranles et contre-chambranles, corniches d'appartements, portes palières simples, fermetures de magasin, distribution d'appartements et levés de plans topographiques desdits.

Détails en grandeur d'exécution et plans sur les règles.

Note de débit.

Deuxième année.

Géométrie descriptive appliquée à tous les travaux de menuiserie.

Dessin d'ensemble à petite échelle et en grandeur d'exécution, d'après des données au tableau.

Plans sur règles : notes de débit.

Exercices de débit économique et pratique sur des planches, tels que si on devait exécuter.

Du choix des bois; des moyens pour bien employer les bois de tonte

essence et de toute qualité; de la dessiccation artificielle des bois de toute grosseur.

Levé de plans topographiques. Des distributions d'appartements. Conditions indispensables pour les faire convenablement.

Composition d'ensemble de menuiserie.

Modelage en bois.

Cours d'Épures au cordeau.

Escaliers de genres et de formes variés.

Précautions indispensables pour bien prendre les mesures.

Établissement du plan par terre.

Proportions à donner aux largeurs et hauteurs des marches pour avoir un bon escalier.

Opérations géométriques pour le balancement des marches.

Épures des limons et crémaillères.

Tracés desdits.

Développement du limon : de son utilité.

Coupes à crochets de différents genres.

Épures des courbes; tracés et débillardements desdites.

Dispositions à prendre pour la pose des escaliers.

Arêtiers droits sur plan régulier et irrégulier. } Boiseries unies

Arêtiers cintrés — — — — — } et

Voûtes d'arêtes — — — — — } en assemblage.

Cintres en plan et en élévation.

Voissures, arrière-voissures, calottes sphériques et ellipsoïdes, par collages et en assemblages.

Modelages en bois des précédentes études.

Cours de Dessin pour les Charpentiers.

Première année.

PREMIERS ÉLÉMENTS DU DESSIN PROPREMENT DIT :

TRAIT DE CHARPENTE

Bois droit :

Pavillons carrés et autres, tréteaux de chantier tracés par rembarrements et occupations de bois, termes et marques usités dans la charpente.

Dessins de planchers et charpentes ordinaires suivant plans à l'échelle ou croquis, avec notions nécessaires pour donner le débit des bois et l'exécution desdits travaux.

Établissements de différents pavillons sur liernes et tasseaux par rembarrement, niveaux de devers et coupes à la sauterelle.

Bois croche :

Notions préliminaires pour tracer différents cintres ou arcs, anses de paniers, ellipses, arcs rampants, etc., escaliers quartier tournant et autres.

Épures au cordeau en grandeur d'exécution ou à l'échelle des différents sujets précités, modelage ou exécution en petit desdits.

Démonstration de la charpente pratique, dite orient de chantier, établissement, mise sur ligne, piquage des bois face à plomb, ou à devers, carrés, flâcheux et ronds, avec rencontres de chaperons, etc.

Deuxième et Troisième année.

RÉCAPITULATION DES PRINCIPAUX TRAVAUX DE LA PREMIÈRE ANNÉE.

Bois droit :

Bois faces plomb.

Pavillons carrés, avant-corps, pans coupés, biais, cinq épis queue de morue ou avant-corps avec et sans faitage, mansards, raccords de combles droits, fermes d'angle, entrants dévoyés, noulets, etc., etc., par rembarrement, niveaux et sauterelles.

Bois à devers :

Pavillons tréteaux, trépieds, noulets coupés sur le trait à la sauterelle.

Études spéciales sur les devers de pas, croix de Saint-André, liens mansards, liens de pente face à plomb ou à devers, etc.

Modelage des parties étudiées en tout ou en partie.

Bois croche :

Raccords de combles croches avec combles droits, combles croches, capucines et guitardes à faitage de niveau et relevé : voûtes d'arêtes, plein cintre, elliptique, ogivales, avec et sans voissures, pénétrations et lunettes.

Escaliers à courbes, à limon plein, à la française, onglets et demi-onglets, avec les différentes méthodes pour tracer les courbes et volutes, balancement des marches, etc.

Cours de Dessin pour les Serruriers.

Première année.

Étude et tracé des problèmes à géométrie se rattachant au dessin en général.

Définition et tracés des différentes courbes employées en serrurerie.

Définition des divers travaux.

Démonstration et exécution pratique des premiers principes d'ajustage et de forge.

Démonstration des connaissances nécessaires à la lecture d'un plan, d'un dessin d'architecte ou autre.

Exécution de dessins à une échelle de 1/10, 1/20, etc.

Exécution des détails des dessins et assemblages, grandeur d'exécution.

Définition, avec modèle à l'appui, des différentes ferrures employées dans les bâtiments pour portes, croisées, etc.

Deuxième année.

Dessin linéaire et d'ornement appliqué à l'industrie.

Étude des profils d'une charpente en fer.

Tracé au cordeau d'une ferme et d'un arêtier.

Étude des difficultés pouvant se présenter dans l'exécution des charpentes en fer, soit que la surface à remplir soit un rectangle, trapèze, ovale, mur fuyant, faux niveau, etc.

Calculs simples et pratiques de résistance du fer à la traction, à la flexion et à la contraction.

Tracé au cordeau de divers escaliers.

Démonstration pratique sur un escalier des diverses espèces de rampes à châssis, à piton, à col de cygne, etc.

Principe sur la pose des sonnettes à mouvements électriques.

Tous les objets nécessaires à la pose complète des sonneries électriques, ainsi que les tableaux indicateurs, sont posés devant les élèves; une installation complète de ces divers appareils existe à la salle des cours.

Dessins et compositions pour vérandas, marquises, grilles, serres, etc.

Définitions des diverses ferrures de volets et de caissons pour devantures de magasins, briquets, panaches, nœuds et faux-nœuds, volets à X, etc.

Une ferrure complète sera faite devant les élèves; recherche et démonstration de ferrures présentant des difficultés pour le renvoi de moulures, corniches, etc.

Cours d'Ornement au marteau.

Étude des différents styles, roman, gothique, renaissance, Louis XIII, Louis XIV, Louis XV, Louis XVI, moderne.

Dessin d'ornement appliqué à la serrurerie.

Découpage des patrons en carton, en tôle, servant à tracer exactement les feuilles à relever.

Relevage des feuilletés au marteau en tôle ou en cuivre.

Exécution, par les élèves, de rosaces, culots, rinceaux, etc., etc.

Tous les outils nécessaires sont fournis aux élèves.

Tous les élèves qui en feront la demande pourront exécuter à une échelle réduite différents modèles de travaux de serrurerie, charpente en fer, escaliers en fer forgé, clefs, etc.

Cours de Dessin pour les Ferblantiers, Tôliers, Chaudronniers, etc

Première année.

DESSIN POUR LES DÉVELOPPEMENTS ET LES COUPES

Ce cours est spécialement affecté à l'étude des développements.

Chacun connaît toute l'étendue des services que la connaissance des coupes apporte dans la bonne exécution du travail; c'est par une connaissance suffisante de ces matières que l'on peut arriver à obtenir de sérieux résultats, qu'il serait difficile, sinon impossible, d'atteindre avec les procédés basés sur la routine.

Insister sur l'importance de cette question serait inutile.

Cet enseignement s'adresse donc tout particulièrement à tous ceux qui, dans leur profession, emploient les métaux laminés, et qui font de leur usage un emploi journalier.

PROGRAMME DU COURS

Éléments de projections.

Déplacements.

Rotations. Changements de plans. Rabattements.

Étude des surfaces réglées développables.

Prisme, pyramide, cylindre, cône, etc.

Sections planes; intersections des surfaces.

Application à la coupe et au développement des moules. Pénétrations.

Méthode pour la coupe et le développement des moules cintrés.

N. B. — Parmi les matières enseignées dans ce cours, nous citerons tout particulièrement les surfaces coniques, qui reçoivent dans la pratique de si nombreuses applications.

Cette partie du programme sera donc traitée avec une certaine étendue, et avec tout le soin qu'elle comporte.

Deuxième année.

Résumé succinct du cours de 1^{re} année.

Sections planes. Intersections des surfaces. Pénétrations.

Coupe et développement des moules.

Méthode pour la coupe et le développement des moules cintrés.

TRAVAUX PRATIQUES

Application des principes ci-dessus à la pratique.

NOTA. — Dans ce cours, chaque épreuve étudiée sur le papier devra être exécutée en nature.

Une certaine initiative sera laissée aux élèves pour le choix des travaux qu'ils désireront exécuter.

Des métaux laminés tels que zinc, tôle, fer-blanc, etc., ainsi que les outils nécessaires, seront mis à la disposition des élèves pour l'exécution de ces divers travaux.

TRAVAUX DU P.-L.-M.

Ligne de Saint-Etienne à Saint-Georges-d'Aurac. — Remplacement de l'arche en maçonnerie de 16 mètres d'ouverture, située au point kilométrique 137 k. 234 de la ligne de Saint-Etienne à Saint-Georges-d'Aurac, à la traversée de la route nationale n° 82, par deux tabliers métalliques indépendants de 16^m21 de portée mesurée suivant le biais de la traversée (Viaduc de Montrond). Montant des travaux, 64.500 francs.

Ces travaux seront exécutés sous les ordres de M. Moser, ingénieur en chef du XII^e arrondissement de la voie, à Lyon, 10, cours du Midi.

Ligne de Lyon à Mâcon et à Genève. — Agrandissement des installations de grande vitesse et de petite vitesse de la gare de Saint-Rambert-en-Bugey.

Le bâtiment des voyageurs sera allongé de deux travées où trouveront place des salles d'attente distinctes pour les premières et deuxièmes classes d'une part et pour les troisièmes classes d'autre part; la salle d'attente actuelle sera divisée en deux parties dont l'une servira à agrandir le vestibule et l'autre sera transformée en magasin; la marquise sur les voies sera prolongée au droit des nouvelles travées.

On établira, en ceinture de la cour des marchandises et en double cul-de-sac, une voie de débord de 180 mètres de longueur. De ce fait, une partie des installations actuelles sera remaniée.

Ces travaux, s'élevant à 59.000 francs, seront exécutés sous les ordres de M. Rascol, ingénieur en chef, chargé du VII^e arrondissement de la voie, à Lyon, 10, cours du Midi.

CONCOURS

BOURG

AGENTS VOYERS

Le lundi 22 octobre courant, il sera ouvert, en l'hôtel de la Préfecture à Bourg, un concours pour l'admission aux emplois d'agent-voyer cantonal.

Le programme et les conditions du concours sont déposés à la Préfecture de l'Ain et au ministère de l'Intérieur (service vicinal),

rue Cambacérés, 7, où les candidats domiciliés à Paris peuvent en prendre connaissance tous les jours, de dix heures à cinq heures, les dimanches et fêtes exceptés.

LE MARCHÉ SIDÉRURGIQUE FRANÇAIS

Une certaine amélioration s'est produite dans la situation du marché sidérurgique français; toutefois, la situation des maîtres de forges reste tendue et acheteurs et vendeurs s'observent, les uns paraissant ne rien avoir à vendre, les autres faisant mine de n'avoir besoin de rien.

Certaines forges vivent encore de leurs anciens marchés et ont bonne besogne jusqu'à la fin de l'année, parfois même au delà; d'autres, au contraire, se verront bientôt dépourvues de tout travail.

Telle est la note générale. Pour ce qui concerne particulièrement le marché de Paris, voici les cours moyens pratiqués pendant la dernière huitaine: fr. 23,50 pour les planchers, fr. 20 pour les fers marchands, les gros rails en acier fr. 23, les rails de 20 kilogrammes fr. 24,50 et les rails légers fr. 26, les vieux rails en fer valent fr. 137 la tonne.

Les fers marchands au coke cotent officiellement fr. 27, les tôles n° 2 fr. 30 pour 1000 kilogrammes au minimum, prix de base, classifications et majorations d'usage.

Dans les Ardennes, les fers marchands varient de fr. 26 à 27, les tôles pour clouteries de 3 millimètres et plus fr. 28.

A Marseille, on cote fr. 32 les fers français, fr. 36 les fers de Suède et fr. 12 la fonte anglaise à l'entrepôt.

Dans les autres districts, les fers et aciers se tiennent à peu près aux anciens prix.

(*Moniteur industriel.*)



AVIS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Le Directeur de la Voirie de Lyon. — Par arrêté en date du 15 septembre courant, M. Hivonnait, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été nommé directeur du service municipal de la Voirie, en remplacement de M. Résal, démissionnaire.

Union syndicale des architectes français. — Bureau pour l'exercice 1900-1901: *Président*, M. CHAINE; *Vice-présidents*, MM. BENOUILLE et DESPRAS; *Secrétaire*, M. BERGEVIN; *Secrétaire général*, M. FAROCHON; *Trésorier*, M. FANOST.

Le sculpteur Lamothe dont on avait annoncé, au moment de l'inauguration du monument Blandan, qu'il recevrait les palmes académiques à la prochaine promotion, vient enfin d'être mis en possession de son diplôme d'Officier d'Académie.

Tramways électriques de la Loire. — L'avant-projet de tramways électriques de Saint-Etienne à Saint-Genest-Lerpt, et à vapeur de Saint-Genest-Lerpt à Sury-le Contal, avec des réserves utiles en ce qui concerne l'installation ferrée sur les voies publiques empruntées, a été adopté à l'unanimité par le Conseil municipal de Saint-Etienne.

Les tramways électriques de Grenoble. — Est déclaré d'utilité publique l'établissement, dans le département de l'Isère, tant d'une ligne de tramways à traction mécanique destinée au transport des voyageurs et des marchandises entre Grenoble et Villard-de-Lans

que des installations nécessaires au transport de l'énergie électrique, en vue d'assurer la traction électrique sur ledit tramway.

La construction et l'exploitation de la ligne sont accordées à M. Marius Martin, entrepreneur de travaux publics à Grenoble, pour une durée de soixante quinze ans.

Les projets d'exécution seront présentés dans un délai de trois mois à partir de la date du décret déclaratif d'utilité publique.

Les travaux devront être commencés dans un délai de six mois à partir de la même date. Ils seront poursuivis et terminés de telle façon que la ligne soit livrée à l'exploitation dans un délai de deux années et demie à partir de la même date.

L'éclairage de Voiron. — Le Conseil municipal de Voiron (Isère) a rejeté les propositions faites par l'administrateur délégué de la Société des forces motrices de l'Isère, relativement à l'éclairage de la ville et des particuliers.

Découverte d'une chute d'eau. — On vient de découvrir à 2 kilomètres de Marcillieux (Loire), lieu de Chizonet, une chute d'eau que l'on évalue à plus de 35 mètres de hauteur et qui représente une force de plus de 100 chevaux, pouvant éclairer au moins 1000 becs de 16 bougies. Il y aurait donc là une nouvelle force qui pourrait être facilement utilisée pour la production de l'énergie électrique.

DEMANDES EN AUTORISATION DE BATIR

Du 15 au 28 Septembre.

LYON

Montée des Anges, 8. — Bâtiment annexe. — Propriétaire, M. Boisset, adresse précitée. — Entrepreneur, M. Clément, place de Trion, 3.

Rue de l'Enfance, 15. — Maison de rapport. — Propriétaire, M. Fayel, rue Claude-Joseph-Bonnet, 24. — Architecte, M. Martinon, rue de Sèze, 119.

Rue de la Lône, 58. — Maison de rapport. — Propriétaires, MM. Bouver frères, adresse précitée. — Architecte, M. Laurençon, cours Gambetta, 10.

Rue du Commandant-Faurax, 20. — Maison d'habitation. — Propriétaire, M^{me} veuve Place. Entrepreneur, M. Sautour, rue Boileau, 8.

Chemin de la Balme. — Maison d'habitation. — Propriétaires, M. F. Berthet, rue Julien, 12, et M. Adrien Daulon, cours Henri, 83. — Architecte, MM. Boyer et Lacombe, rue Charlet, 60.

RÉSULTATS DES ADJUDICATIONS

Rhône. — 27 août. — *Mairie de Lyon.* — Travaux communaux. — 1^{er} lot. Construction d'un égout du 3^e type, rue Royale. Montant des travaux, 16.192 fr. 20. Soumissionnaires : MM. Bignet, 1 p. 100. — Cavarnier, 1 p. 100. — Adjud., M. Védrine, à Lyon, 3 p. 100 de rabais. — 2^e lot. Construction d'un égout du 4^e type, rue Mercière. Montant des travaux, 17.632 fr. 60. Soumissionnaire : M. Monin, 1 p. 100. — Adjud., M. Boursier, à Lyon, 2 p. 100 de rabais. — 3^e lot. Construction d'un égout du 4^e type, rue des Trois-Pierres, entre les rues Croix-Jordan et Sébastien-Gryphe et entre les rues d'Avignon et Saint-Lazare. Montant des travaux, 13.007 fr. 30. Soumissionnaires : MM. Bignet, Canque, prix du devis. — Adjud., M. Cavarnier, à Lyon, 3 p. 100 de rabais. — 4^e lot. Construction d'un égout du 2^e type, cours d'Herbouville, entre la montée Rey et la place de la Boucle. Montant des travaux, 36.052 fr. 50. Soumissionnaires : MM. Monin, Lepetit, prix du devis. — M. Taboury, 1 p. 100. — Sans résultat, rabais minimum non atteint. — 5^e lot. Construction d'un égout du 4^e type, rue Masséna, entre le cours Vitton et le boulevard du Nord. Montant des travaux, 14.644 fr. 30. Soumissionnaires : MM. Bignet, 1 p. 100. — Richard, 1 p. 100. — Adjud., M. Leclerc, à Lyon, 2 p. 100 de rabais.

Rhône. — 10 septembre. — *Mairie de Lyon.* — Cylindrage à vapeur des chaussées de la banlieue de Lyon pendant six années. Montant des travaux, 47.500 fr. Soumissionnaire : M. Coutant, 12 p. 100. — Adjud., MM. Milaman aîné et ses fils, rue d'Annonay, 13, à Saint-Etienne, 13 p. 100 de rabais.

Loire. — 30 août. — *Mairie de Firminy.* — Chemin vicinal ordinaire n° 9. Rue du Champ-de-Mars, construction d'une chaussée en pavés de demi-échantillon. Montant des travaux, 14.500 fr. Adjud., M. Milaman, de Saint-Etienne, de gré à gré à 4 p. 100 de rabais.

Savoie. — 13 septembre. — *Sous-préfecture d'Albertville.* — Cevins. Restauration du presbytère. Montant des travaux, 4.500 fr. Soumissionnaires : MM. Jean Agostinetti, 10 p. 100. — François Basso, 1 p. 100. — Antoine Francescoli, 9 p. 100. — Louis Bourhon, 10 p. 100. — Antoine Chiara, 6 p. 100. — Victor Zanolini, 7 p. 100. — Pierre Basso, 8 p. 100. — Dominique Machetti, 8 p. 100. — Adjud., M. Joachim Chamonal, à Grand-Cœur, 12 p. 100 de rabais.

MISES EN ADJUDICATION

Rhône. — Lundi 8 octobre, 2 h. 1/2. — *Mairie de Lyon.* — Entretien des maçonneries des ponts, des égouts et branchements d'égouts et de leurs accessoires, des escaliers des rues, des murs de soutènement et de clôture, des latrines et vespasiennes publiques. Construction des égouts, branchements d'aqueducs, des bouches et regards d'égouts, et pose et dépose des plaques indicatives des rues, dans les six arrondissements, pendant les années 1901, 1902, 1903, 1904 et 1905. L'importance de l'entreprise est évaluée approximativement à 40.000 fr. par année. Le cautionnement de garantie est fixé à 4.000 fr.

Les devis, cahier des charges et bordereau des prix relatifs auxdits travaux sont déposés à la Mairie de Lyon (5^e bureau, travaux publics), où chacun sera admis à en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

Isère. — Dimanche 14 octobre, 11 h. — *Mairie de Saint-Quentin-sur-Isère.* — Travaux sur chemins vicinaux. Construction du chemin vicinal n° 3 dit du Bourg, entre Saint-Quentin et Vaugelas, sur 450 mètres. Montant des travaux, 3.024 fr. 87. A valoir, 525 fr. 13. Total, 3.550 fr. Cautionnement, 120 fr.

Visa par l'agent voyer d'arrondissement.

Renseignements à la mairie et au bureau de l'agent-voyer du canton de Tullins

Saône-et-Loire. — Lundi 22 octobre, 2 h. — *Sous-préfecture de Louhans.* — Commune de Bantanges. Construction d'un groupe scolaire avec mairie. Mont. des travaux, 44.514 fr. 63. Architecte auteur du projet au visa duquel les certificats doivent être soumis, huit jours avant l'adjudication. M. Poinet, architecte du département à Tâcon.

Les pièces du projet sont déposées à la sous-préfecture où les entrepreneurs pourront en prendre connaissance, tous les jours non fériés, de 8 heures à midi et de 1 à 5 heures du soir.

Savoie. — Lundi 15 octobre, 10 h. 1/2. — *Sous-préfecture de Moûtiers.* — Travaux communaux. 1^{er} lot. Construction d'une maison d'école à Montgirod. Montant des travaux, 8.872 fr. 96. A valoir, 477 fr. 04. Honoraires de l'architecte, 466 fr. Total, 9.786 fr. Cautionnement, 443 fr. — 2^e lot. Appropriation d'une maison d'école à Picolard. Montant des travaux, 4.995 fr. 76. A valoir, 499 fr. 57. Honoraires de l'architecte, 274 fr. 76. Total, 5.770 fr. 09. Cautionnement, 249 fr. — 3^e lot. Appropriation d'une maison d'école à Villarivon. Montant des travaux, 3.412 fr. 95. A valoir, 341 fr. 30. Honoraires de l'architecte, 187 fr. 71. Total, 3.941 fr. 96. Cautionnement, 170 fr.

Renseignements à la sous-préfecture.

Vaucluse. — Samedi 20 octobre, 2 h. — *Préfecture.* — Ponts et chaussées. Route départementale n° 2 d'Avignon à Forcalquier. Rechargement de la chaussée entre les bornes kilométriques 24 k. 300 et 27 k. 300, sur une longueur de 3.000 mètres. Travaux à l'entreprise, fourniture de pierres cassées et de menu gravier, 6.390 fr. Somme à valoir, 2.610 fr. Total, 9.000 fr. Cautionnement, 220 fr.

Nota. — Le montant des travaux à exécuter immédiatement est limité à la somme de 5.000 fr., le complément de la dépense devant faire l'objet d'un crédit à inscrire ultérieurement au budget départemental.

Pièces à produire : 1^o un certificat de capacité, n'ayant pas plus de trois ans de date, délivré par un homme de l'art et visé, huit jours au moins avant l'adjudication, par M. Dyrion, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Bonneterie, 54, à Avignon.

Les travaux mentionnés audit certificat devront avoir été faits dans les dix dernières années et exécutés sous la direction de l'homme de l'art qui le délivrera ;

2^o Une note indiquant les travaux que le soumissionnaire aura exécutés depuis la délivrance de ce certificat et visée également huit jours au moins avant l'adjudication, par M. Dyrion, ingénieur en chef des ponts et chaussées ;

3^o Un certificat du Directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations ou de ses préposés constatant le versement dans sa caisse du montant du cautionnement provisoire exigé. Ce cautionnement, fixé à 220 fr., pourra être fait en numéraire, en rentes sur l'Etat et valeurs du Trésor au porteur ou en rentes sur l'Etat nominatives ou mixtes. Il devra être versé dans la caisse de M. le Trésorier-Payeur général des finances du département.

Les pièces du projet seront communiquées aux entrepreneurs tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés : 1^o dans les bureaux de la préfecture (1^{re} division), de 9 heures du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir ; 2^o dans les bureaux de M. Christin, ingénieur ordinaire, à Carpentras, aux mêmes heures que ci-dessus.

Ministère de la Guerre. — Lundi 15 octobre, 2 h. — *Mairie de Bourg.* — Service du génie. Direction de Besançon. Chefferie de Bourg. Adjudication des travaux du 2^e lot d'entretien des bâtiments militaires de la place de Bourg, pendant les années 1901 à 1903 inclusivement. S'adresser pour prendre connaissance du marché à la chefferie du génie, 3, place du

Mail. Montant du 2^e lot. Couvertures, charpentes, menuiseries, ameublement en bois, 2.300 fr.

Les personnes qui veulent concourir à l'adjudication devront produire à M. le chef du génie de Bourg les pièces énumérées aux articles 5, 6 et 7 de la notice n° 2 annexée au cahier des clauses et conditions générales imposées aux entrepreneurs.

Ces pièces devront être parvenues à M. le chef du génie, au plus tard le 6 octobre, à 5 heures du soir, terme de rigueur.

COURS OFFICIEL DES MÉTAUX

— DROITS D'ACCISE EN SUS —

	les 100 kil.	
Cuivre en lingots affiné	204 »	106 50
— en planche rouge	245 »	217 50
— — jaune	197 50	200 »
Etain Banca en lingots	370 »	372 50
— Billiton et détroits en lingots	365 »	367 50
Plomb doux 1 ^{re} fusion en saumon.	51 50	52 »
— ouvré: tuyaux et feuilles	54 50	55 »
Zinc refondu 2 ^e fusion.	49 »	50 »
— laminé en feuilles. Vieille montagne	69 50	70 »
— — — Autres marques	68 50	69 »
Nickel brut pour fonderie	400 »	» »
— laminé	500 »	» »
Aluminium brut pour fonderie.	375 »	» »
— laminé	475 »	» »
Fer laminé 1 ^{re} classe	30 »	31 »
Fer à double T, AO	27 50	28 50
Tôle ordinaire, 3 millimètres et plus	33 50	34 50
Mercure. le kilo	750 »	760 »

EMPLOYÉ GÉOMÈTRE très au courant, âgé de 38 ans, resté quatorze ans chez le même entrepreneur, demande emploi. S'adresser à M. HEYSTER, 61, rue de Bourgogne, Lyon-Vaise.

DESSINATEUR ancien sous officier, connaissant la comptabilité, ayant travaillé chez architectes, demande emploi. Bonnes références. S'adresser à M. Edouard Tétu, 149, rue Paul-Bert, Lyon.

GAZETTE JUDICIAIRE ET COMMERCIALE DE LYON

JOURNAL DE JURISPRUDENCE ET D'ANNONCES LÉGALES

paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis

ABONNEMENTS : Six mois, 10 fr. — Un an, 20 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Imprimerie A. REY, 4, rue Gentil, Lyon (au rez-de-chaussée).

En Vente : IMPRIMERIE A. REY, 4, Rue Gentil

LOI ET DÉCRETS SUR LES ACCIDENTS

AFFICHAGE OBLIGATOIRE DANS TOUS LES ATELIERS à partir du 1^{er} Juillet 1899

LES DEUX PLACARDS, FORMAT 50 X 65, PAPIER FORT
 Pris dans notre Bureau 50 centimes
 Par Poste 65 —

La Loi et les Décrets en brochure : 50 cent. — Par poste : 65 cent.

SPECTACLES

Célestins. — La troupe de comédie fera ce soir ses débuts dans *Francine* ou le *Respect de l'Innocence*, qui servira de pièce d'ouverture à la saison de comédie. *Francine* est une comédie nouvelle de M. Janvier de la Motte, très applaudie au Théâtre des Nouveautés, et dans laquelle rentreront plusieurs des principaux artistes, notamment Mlle Lemel, MM. Coradin, Perret, Chambly et Ferréal. *Francine* sera rejouée les jours suivants en attendant les reprises prochaines des *Faux Bonhommes* et du *Roman d'un Jeune homme pauvre*.

Scala-Bouffe. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, les *Locataires de M. Blondeau*, vaudeville en cinq étages, de M. Chivot, et *Aimé de sa belle-mère*, comédie en un acte, de Jean Huber.

Casino des Arts. — Ce n'est pas une, mais deux étoiles de première grandeur que le Casino compte dans sa troupe: Polaire et Lili Freedgy. Toutes deux ont leurs admirateurs et chacune dans leur genre méritent d'être entendues: l'une, c'est la fantaisie outrancière, l'autre, c'est de l'art plus réel.

Dans les attractions, il faut citer les Janson Bella, des acrobates aux anneaux; Tot et Tard, d'une inimitable drôlerie; Poquelin, un artiste consciencieux et intéressant, etc.

Eldorado. — Les nombreux spectateurs qui assistaient hier aux représentations de *Madame Mephisto* se sont franchement amusés aux exploits de Chevalier, Villiany et Boissec dans la parodie d'une corrida espagnole. Toute la salle, d'ailleurs, trépignait de joie.

Ce soir et jour suivants: *Madame Mephisto*.

Cirque Rancy. — Réouverture le 6 octobre, avec une troupe entièrement nouvelle.

Le Propriétaire-Gérant: ALEXANDRE REY.

Lyon. — Imprimerie A. REY 4, Rue Gentil. — 21670

FOURNISSEURS DE LA CONSTRUCTION

CARREAUX EN CIMENT

VIVE A. DEMOLINS, Fabrique de Carreaux en Ciment, Usine, 35, rue Claudia, Montchat, station Cours Eugénie, tramway de Bron.

PRODUITS REFRACTAIRES & GRÉS

PROST ET PICARD à Givors (Rhône). Cornues à Gaz. Produits réfractaires et Briques rouges. Tuyaux en grès vernissés pour conduites d'eau et assainissement. Téléphone.

ARDOISES, TUILLES, BRIQUES, POTERIE & SABLE

ARDOISES pour toitures, dalles, urinoirs, tablettes d'écritures, etc. Entrepôt J. GUICHARD fils, seul représentant de la Commission des Ardoisières d'Angers, chemin de Serin, 5, LYON

SABLE. — **Chevrot et Deleuze**, 64, rue de Marseille. — Dragage à vapeur sur le Rhône. Sable, Gravières, Cailloux roulés.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Plâtres. Chaux hydrauliques et Ciments. Carreaux de Verdun.

PERRUSSON FILS & DESFONTAINES. — Fabrication générale de tous les produits céramiques employés dans la construction. Dépôt général, 85 quai Pierre-Seize à Lyon.

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, Lyon. Spécialité de tuyaux en terre cuite et en grès pour conduites d'eau et pour Bâtimens. Seuls représentants à Lyon de la C^{ie} des Grès Français de Pouilly-sur-Saône.

CIMENTS, CHAUX, PLATRE, BITUME & PAVES

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 55, Lyon. Ciments de Grenoble. Chaux hydrauliques et plâtres. Entrepôt général des Tuileries de Bourgogne. Carreaux de Verdun.

CHAUX ET CIMENTS. — **Chevrot et Deleuze**, 64, rue de Marseille. — Seuls concessionnaires des Ciments Vicat pour le Rhône et la Loire, ainsi que des Usines de Treppe (Isère); du Val d'Amby (Isère). Seuls vendeurs des Chaux de Cruas (Freydier-Gouy); Chaux des Barbrières (Drôme).

PEINTURE & PLATRERIE

FAVRE FRÈRES, quai de Serin, 50, 51, 52, — Lyon. — Fabrique de plâtre de Lyon, entrepôt général des Tuileries de Bourgogne, chaux hydrauliques et ciments Carreaux de Verdun.

CHEVROT ET DELEUZE, 64, rue de Marseille, Lyon — Plâtres de Savoie, de l'Isle, de Bourgogne, de Paris; à mouler, à enduire. Albâtre. Lattes suisses. Briques pleines et creuses. Seuls vendeurs des Plâtres de Savoie de la Société des Plâtriers du Sud-Est et des Plâtres de l'Isle (marque Poulet). Succursales: Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; St-Fons, 9, quai St-Gobain.

CÉRAMIQUE

PRODUITS CÉRAMIQUES, PROST FRÈRES, fabricants à la Tour-de-Salvagny (Rhône). Magasins et bureaux à Lyon, quai de Bondy, 16. Spécialité de tuyaux en terre cuite et tuyaux en grès pour conduites d'eau et pour bâtimens. Appareils pour sièges inodores, panneaux et carreaux en faïence, etc. — Succursale à Saint-Etienne, rue de Roanne, 22.

PRODUITS CÉRAMIQUES. — **Chevrot et Deleuze**, 64, rue de Marseille. — Dépositaires des Tuileries de Roanne, Sainte-Foy-l'Argentière, Bourgogne et Saint-Vallier. Spécialité de Boisseaux pour cheminées, Tuyaux en grès. Fabrication de tuyaux en poterie pour bâtimens et conduites d'eau. Carreaux de Marseille, de Verdun. Succursales: Saint-Etienne, 43, rue d'Annonay; Saint-Fons, 9, quai Saint-Gobain.

PERRUSSON FILS & DESFONTAINES. — Céramique pour décoration architecturale. Dépôt 85, quai Pierre-Seize, Lyon.

CHARPENTES & PONTS MÉTALLIQUES — V. FEBVRE 16-18-20, rue de la Claire LYON-VAISE

PRODUITS RÉFRACTAIRES

Ancienne Maison Jean MILLIOZ, Fondée en 1850

L. PÉRINEL NEVEU Successeur

A SAINT-CHRISTOPHE PAR LES ECHELLES (SAVOIE)

Propriétaire des Carrières, fournisseur des principales Acières de la Loire, du Nord et de l'Est.
Usines à Saint-Christophe et à Saint-Jean-de-Couz (Savoie)

BRIQUES RÉFRACTAIRES SILICEUSES, RÉSISTANT AUX PLUS HAUTES TEMPÉRATURES POUR :
Aciéries, Hauts Fourneaux, Fonderies, Forges, Laminoirs, etc. — Verreries et Faïenceries
Briques spéciales pour Fours à Chaux et à Ciment

TERRES ET SABLES SILICEUX POUR CONVERTISSEURS BESSEMER
Poches et Creusets de Coulée. — Soles de Four, etc.
COULIS ET CIMENTS RÉFRACTAIRES

J^H JAY & JALLIFFIER, A GRENOBLE

CONSTRUCTEURS BREVETÉS S.G.D.G.

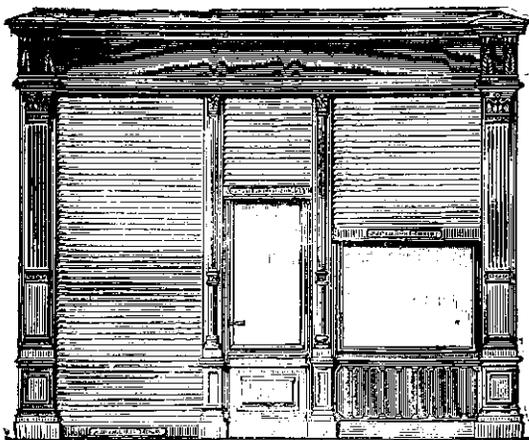
Succursale: 18, Vieux Chemin de Rome, Marseille

2 MÉDAILLES D'OR, PARIS 1890

EXPOSITION UNIVERSELLE
LYON 1894

MÉDAILLE D'OR

LA PLUS HAUTE
RÉCOMPENSE



PRINCIPALES SPÉCIALITÉS :

FERMETURES EN FER
ET EN TOLE D'ACIER ONDULÉE
NOUVEAU SYSTÈME SILENCIEUX
B. S. G. D. G.

Persiennes Fer, Persiennes Fer et Bois

MONTE-PLATS — MONTE-CHARGES

Escaliers tournants Fer et Bois

Moules métalliques pour Tuyaux en Ciment

MACHINES A BRIQUES — OUTILS DE CIMETIERS

Représentant à Lyon: M BUY 6, rue Rabelais, Lyon

F. LAUZUN & C^{IE}

BOURG-SAINT-ANDÉOL (Ardèche)

CARRELAGES MOSAIQUES, GRANITÉS ET INCRUSTÉS DE MARBRE

BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant



BALUSTRADES
à partir de 10 francs le mètre courant

OUVRAGES EN PIERRE DE TOUTE PROVENANCE

Taillée mécaniquement, tournée
ou sculptée.

Envoi franco de l'Album

Demandez partout le "THE DES MANDARINS"
QUALITÉ SUPÉRIEURE

CHEMIN DE FER PORTATIF

SYSTÈME JULES WEITZ, Breveté S. G. D. G.

POUR TRAVAUX PUBLICS

MINES, PLANTATIONS

WAGONS PERFECTIONNÉS

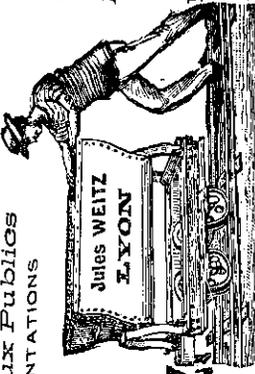
TRICYCLES

JULES WEITZ

LYON

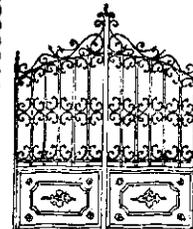
Matériel
MATERIAUX
POUR
Entrepreneurs

VENTE
LOCATION
AVEC



Faculté d'achat
EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1889 - 2 MÉDAILLES D'OR
Exposition industrielle de Saint-Etienne 1881 - Premier prix médaille d'Or
Exposition industrielle et agricole de Béziers 1882 - Premier prix médaille d'Or
Exposition Univ. de Lyon 1894, 2 Médailles d'Or, Bordeaux 1885, Fairs Concours, Member of Jury.

CONSTRUCTION MÉTALLURGIQUE



J. BERNARD & C^{ie}

303, Rue Duguesclin

LYON

Près la Place de l'Abondance

PORTAILS, CLAIRES-VOIES

Outils pour Entrepreneurs

TRAVAUX DE VITRERIE EN TOUS
GENRES

Pour la Ville et le Dehors

Maison GUITTA Fils

FATOU-GUITTA

SUCCESSEURS

Rue de Savoie, 12, et place des Célestins, 2

GROS VERRES A VITRES DÉTAIL

Verres du Nord, Verres de Couleurs
Tuiles en Verre, Dalles pour sous sol, Verres
striés et losanges de Saint-Gobain
Verres anglais et Vitraux d'appartement

DÉCORATION EN STAFF
et Carton-Pierre

EUGÈNE FLACHAT

ACQUÉREUR DES MODÈLES DE DÉCORATIONS
DE L'ANCIENNE MAISON FLACHAT & COCHET

Rosaces, Corniches, Couronnements, Plafonds
Trumeaux de Cheminées en staff
Cheminées en bois, Céramique décorative, Vitraux
Décoration en émaux sur opaline

197, rue Vendôme, LYON